

**Stratégies efficaces pour faire avancer avec succès les droits des personnes handicapées :
Leçons tirées de l'évaluation globale indépendante 2017-2019 et du Suivi interne 2017-2019
du Fonds pour les droits des personnes handicapées/Fonds pour la défense des droits des
personnes handicapées**

Table des matières

Informations générales sur l'évaluation	2
Leçon 1: Le succès en matière de défense des droits des personnes handicapées repose sur de nombreux facteurs.....	2
1: Les OPH utilisent diverses tactiques de plaidoyer pour favoriser le changement	2
2: Les partenaires de développement peuvent accroître les liens avec des services gouvernementaux.....	3
3: Les partenariats intentionnels et stratégiques amplifient la voix des OPH	3
Leçon 2: Des mouvements divers contribuent aux réalisations de plaidoyer	4
4: Des investissements intentionnels de temps et de ressources sont nécessaires pour favoriser la diversité	4
5: Une plus grande diversité accroît la force politique	4
Leçon 3: Une assistance technique ciblée concourt à la réussite des actions de sensibilisation .	5
6: Investir dans les capacités des OPH permet de renforcer leur confiance en termes de compétences, de connaissances et de succès	6
Leçon 4: Des conséquences positives et imprévues sur le succès des actions de plaidoyer	6
7: La durabilité commence par des changements dans les politiques et au sein des mouvements de personnes handicapées.....	6
8: Meilleure visibilité et pouvoir collectif des OPH	7
9: La visibilité au niveau mondial fournit aux OPH une meilleure légitimité	7

En 2019, le Fonds pour les droits des personnes handicapées/Fonds pour la défense des droits des personnes handicapées (DRF/DRAF) a mandaté BLE Solutions pour conduire une évaluation indépendante du partenariat mondial conclu avec des OPH entre 2017 et 2019 afin de plaider pour le respect de la Convention relative aux droits des personnes handicapées (CRDPH) des Nations Unies. Ce document s'adresse spécifiquement aux OPH et présente les enseignements qui ressortent de l'évaluation globale du DRF/DRAF. Le DRF/DRAF vise à poursuivre l'échange de connaissances entre le DRF/DRAF et les OPH, sans lesquelles l'avancement des droits des

personnes handicapées serait impossible. Les OPH et les partenaires gouvernementaux nationaux pourront trouver ces informations utiles pour continuer à faire avancer les droits des personnes handicapées. Pour chacune des quatre leçons présentées ci-dessous, vous trouverez des éléments contextuels sur la manière dont le DRF/DRAF s'engage dans ce domaine d'action et une brève note suggérant comment les OPH pourraient appliquer ces enseignements à leur propre plaidoyer ou développement organisationnel.

La version intégrale du rapport d'évaluation, la synthèse et la réponse de la Direction du DRF/DRAF sont disponibles sur la [page web consacrée à l'évaluation du DRF](#). Le personnel et le conseil d'administration du DRF/DRAF sont fermement attachés à notre mission, à nos partenaires et à l'apprentissage mutuel qui est crucial pour faire avancer et pérenniser les droits des personnes handicapées.

Informations générales sur l'évaluation

Cette évaluation avait pour but d'aider le DRF/DRAF et ses principales parties prenantes à tirer des enseignements du travail réalisé par les Fonds, à déterminer si un changement de cap s'avérait nécessaire et à partager plus largement les réalisations et les enseignements tirés de ces actions. L'évaluation s'est concentrée sur cinq pays choisis : le Bangladesh, le Ghana, l'Indonésie, le Nigeria et l'Ouganda. L'équipe d'évaluation était composée d'évaluateurs nationaux dans chacun des cinq pays de l'échantillon. L'équipe a recueilli des informations à partir de l'examen de documents et de données, ainsi que d'entretiens individuels et collectifs. Au total, 85 personnes ont été interrogées, parmi lesquelles des collaborateurs du DRF/DRAF, des membres du conseil d'administration, des bailleurs de fonds et des partenaires au niveau mondial et national, ainsi que des bénéficiaires de subventions. En Indonésie et en Ouganda, les évaluateurs ont analysé les contributions pour évaluer la participation du DRF/DRAF à deux réalisations de plaidoyer.

Leçon 1: Le succès en matière de défense des droits des personnes handicapées repose sur de nombreux facteurs

Contexte : Le modèle du DRF/DRAF est fondé sur le plaidoyer par des personnes handicapées afin qu'elles participent activement à la prise de décision dans la société et avec le gouvernement. Le DRF/DRAF travaille en partenariat avec les OPH pour qu'elles se fassent mieux entendre au niveau mondial et pour aider à élargir et à consolider les mouvements de personnes handicapées au niveau national. Cette section fournit un aperçu des actions de plaidoyer des droits des personnes handicapées efficaces conduites par des personnes handicapées.

1: Les OPH utilisent diverses tactiques de plaidoyer pour favoriser le changement

Les OPH de différents pays et contextes politiques utilisent des tactiques similaires pour influencer les politiques, la législation et les programmes gouvernementaux. Ces stratégies consistent notamment à organiser des consultations avec des groupes de personnes handicapées ciblés, à informer le grand public et les principaux décideurs politiques sur les

droits fondamentaux des personnes handicapées, à renforcer les capacités d'autres OPH et des personnes handicapées pour défendre leurs droits, à recueillir des informations à travers des recherches, des consultations et des observations, à organiser des campagnes et des événements médiatiques afin d'obtenir un soutien pour leurs stratégies d'influence, et à organiser des réunions et des échanges d'informations avec des fonctionnaires élus, nommés ou de carrière, des organisations non gouvernementales ou d'autres organisations de la société civile.

Application par les OPH: Les OPH peuvent utiliser ces informations pour concevoir leurs propres activités ou stratégies de sensibilisation.

2: Les partenaires de développement peuvent accroître les liens avec des services gouvernementaux

Lorsque des partenariats avec des services gouvernementaux nationaux sont possibles et constructifs, des partenaires de développement peuvent aider les OPH à établir des relations fructueuses avec ceux qu'elles cherchent à influencer. Par exemple, les partenaires de développement peuvent leur fournir des contacts au sein des services nationaux bilatéraux et des services gouvernementaux nationaux pour des activités de plaidoyer spécifiques et pour faire comprendre à ces services que les OPH peuvent leur fournir une expertise et être des partenaires en matière de droits des personnes handicapées. Grâce à cette ouverture, les OPH ont gagné en crédibilité et ont été en mesure de mener des activités de sensibilisation supplémentaires, telles que des consultations sur des programmes gouvernementaux inclusifs ou des études sur la situation de l'accès à l'éducation pour les enfants handicapés.

Application pour les OPH: Les OPH peuvent juger ceci utile pour définir des stratégies sur la manière de forger des alliances et des partenariats avec des cibles du plaidoyer, comme des fonctionnaires ou des employés du gouvernement.

3: Les partenariats intentionnels et stratégiques amplifient la voix des OPH

Des partenariats solides entre les OPH et des partenaires de développement disposant de réseaux mondiaux et régionaux permettent de mieux comprendre les points de vue uniques des OPH locales et nationales dans les échanges mondiaux sur ce sujet. Les partenaires de développement peuvent faciliter et financer la production de rapports de suivi par les OPH et leur participation à des conférences et réunions régionales et mondiales. Ils peuvent aussi accompagner les OPH dans les processus mondiaux, par exemple pour naviguer dans le système des Nations Unies, afin que les OPH puissent défendre leurs intérêts et s'exprimer dans des structures internationales complexes qui ne sont pas toujours accessibles.

Au niveau national, les partenaires de développement peuvent être particulièrement efficaces dans leur rôle de fédération d'OPH diverses, de soutien au renforcement des capacités organisationnelles des OPH, de lien entre les OPH et les fonctionnaires du gouvernement ou d'autres bailleurs de fonds, et de soutien à la collaboration entre les mouvements ou à la diversification des membres des OPH nationales. En outre, les partenaires de développement peuvent permettre aux OPH de s'ouvrir à de nouveaux

bailleurs de fonds. Les OPH apprécient la façon dont le DRF/DRAF a favorisé les contacts avec des bailleurs de fonds et des partenaires de développement, qui cherchent à mettre en œuvre leurs investissements axés sur le handicap.

Application par les OPH: Les OPH peuvent trouver ces tactiques utiles quand elles cherchent à renforcer les partenariats avec d'autres organisations de la société civile et des partenaires de développement au niveau national. Au niveau international, les OPH peuvent trouver ces informations utiles pour réfléchir à la meilleure manière de s'engager au sein des mécanismes internationaux en lien avec le développement et le handicap.

Leçon 2: Des mouvements divers contribuent aux réalisations de plaidoyer

Contexte: Pour favoriser la diversité au sein des mouvements nationaux de personnes handicapées, le DRF/DRAF s'associe intentionnellement avec des groupes émergents ou marginalisés de personnes handicapées, comme les femmes handicapées, les personnes atteintes d'albinisme, les autochtones handicapés, les personnes atteintes de déficience intellectuelle, les personnes atteintes de déficience psychosociale.

4: Des investissements intentionnels de temps et de ressources sont nécessaires pour favoriser la diversité

Le DRF/DRAF se fixe chaque année des objectifs de partenariat avec des OPH nouvellement créées ou émergentes et des OPH plus anciennes. Pour cela, les responsables de programme du DRF/DRAF consacrent chaque année du temps à nouer des contacts avec des OPH ou des groupes d'entraide émergents, car il est nécessaire de réaliser des investissements ciblés dans les OPH de petite taille ou émergentes, qui représentent souvent les groupes de personnes handicapées les plus marginalisés et qui n'ont parfois pas d'autres donateurs. Les OPH individuelles bénéficient de partenaires de développement prêts à prendre le risque stratégique de financer des OPH de petite taille ou émergentes pour les aider à se mettre sur pied. Établir des partenariats intentionnels avec des OPH demande de consacrer du temps et des ressources à l'assistance technique pour l'élaboration des propositions, même si celles-ci s'adressent à d'autres partenaires de développement ou bailleurs de fonds. Un fonctionnaire du gouvernement ougandais a noté l'impact des investissements dans les petites OPD ou les OPD émergentes : « *Les choses ont avancé. Je vois tellement d'associations, comme les associations de personnes de petite taille, de personnes atteintes d'albinisme, les personnes atteintes d'infirmité motrice cérébrale. Les personnes handicapées connaissent mieux leurs droits. Désormais, elles exigent des services. Elles demandent à participer au développement, ou veulent être mieux représentées au Parlement.* » Cet investissement en temps et en ressources a permis d'accroître la diversité des mouvements et des coalitions, ce qui contribue au succès de la défense des droits des personnes handicapées.

Application par les OPH: Les petites OPH ou les OPH nouvellement créées peuvent souhaiter partager ces informations avec des partenaires potentiels et existants au moment de discuter des avantages des investissements intentionnels dans les petites OPH ou les OPH émergentes.

5: Une plus grande diversité accroît la force politique

L'une des stratégies clés appliquées par le DRF/DRAF en tant que bailleur de fonds consiste à réunir différentes OPH, en particulier celles qui représentent des groupes marginalisés, afin de souligner l'importance et l'impact d'un mouvement national diversifié et unifié. Un mouvement des personnes handicapées plus diversifié et plus représentatif permet aux partenaires gouvernementaux d'apprécier l'étendue et la portée des droits des personnes handicapées. Dans les pays où des investissements stratégiques ont été réalisés, les OPH qui représentent des groupes de personnes handicapées plus marginalisés sont désormais des bénéficiaires de subventions du DRF/DRAF, des représentants et des membres de groupes de coordination, des défenseurs auprès du gouvernement ou des organismes de surveillance des droits de l'homme, ou même des leaders au sein des mouvements de personnes handicapées. Cela a considérablement favorisé l'inclusion de personnes handicapées dans les processus politiques et une forte influence politique de la part des personnes handicapées.

Par exemple, des délégations plus nombreuses et plus diversifiées semblent avoir un impact significatif sur les comités de révision, car on estime qu'une représentation plus inclusive et plus diversifiée dans les plateformes internationales permet de faire entendre les voix et les idées spécifiques des groupes marginalisés au sein du mouvement des personnes handicapées. Une personne connaissant bien le Comité des droits des personnes handicapées et le processus d'examen de la Convention relative aux droits des personnes handicapées (CRDPH) a observé que « dans les pays où les fonds DRF/DRAF sont présents, les OPH auront une délégation plus importante et un impact plus important sur ces comités d'examen de la CRDPH ».

Application par les OPH: Les OPH peuvent trouver ces informations utiles si elles souhaitent créer ou renforcer des coalitions ou des partenariats de plaidoyer plus efficaces qui pourraient aider à faire avancer les programmes de défense des droits de l'homme et des droits des personnes handicapées. Les OPH peuvent aussi appliquer ces informations pour mettre en avant l'utilité et l'efficacité des contributions des OPH qui représentent des personnes handicapées plus marginalisées.

Leçon 3: Une assistance technique ciblée concourt à la réussite des actions de sensibilisation

Contexte: Le DRF/DRAF fait des investissements stratégiques pour permettre aux bénéficiaires de subventions d'entreprendre des activités de plaidoyer en accordant la priorité à ce domaine de travail pour ses responsables de programme et en incluant dans les budgets des projets des formations d'assistance technique dispensées par d'autres experts spécialisés. Cette assistance technique consiste à partager des informations avec les bénéficiaires, à favoriser une meilleure compréhension des problématiques de défense des droits, à suggérer des approches linguistiques et de plaidoyer pour influencer les communautés clés et les décideurs politiques, et à promouvoir des partenariats entre différents mouvements aux niveaux national, régional et mondial.

6: Investir dans les capacités des OPH permet de renforcer leur confiance en termes de compétences, de connaissances et de succès

Comme nous l'avons mentionné plus haut, un accompagnement de la part des partenaires de développement peut aider les OPH à accéder aux décideurs politiques et à avoir plus d'assurance dans leurs compétences en matière de plaidoyer et leurs connaissances des droits. En outre, les OPH ont remarqué que leurs capacités à défendre leurs propres intérêts ont été renforcées après avoir bénéficié d'une assistance technique dans des domaines spécifiques, par exemple des connaissances détaillées sur la CRDPH, le suivi des droits des personnes handicapées et les éléments à inclure dans les politiques et la législation nationales pour qu'elles soient conformes à la CRDPH. Elles ont acquis des compétences et de l'assurance pour élaborer des stratégies de défense des droits, rédiger des rapports alternatifs et présenter leurs recommandations dans des instances internationales, ainsi que pour fournir des contributions ou rédiger des lois et des politiques et travailler avec d'autres organisations de la société civile et des représentants du gouvernement pour promouvoir leur adoption. Les OPH ont noté qu'en raison de leur plus grande capacité de plaidoyer, elles ont un meilleur accès aux décideurs gouvernementaux, sont mieux équipées, ont un personnel plus autonome et peuvent mobiliser un plus grand nombre de membres. Les petites OPH ont constaté que les investissements du DRF/DRAF dans leur capacité de plaidoyer ont multiplié et consolidé des partenariats avec d'autres OPH et qu'une collaboration entre les mouvements peut faire avancer les droits des personnes handicapées.

Application par les OPH: Les OPH peuvent veiller à ce que l'assistance technique en matière de plaidoyer soit incluse dans les activités de leur projet de plaidoyer.

Leçon 4: Des conséquences positives et imprévues sur le succès des actions de plaidoyer

Contexte: À travers une stratégie conçue par des personnes handicapées, le DRF/DRAF s'associe aux OPH pour faire avancer les cadres juridiques qui favorisent les droits fondamentaux des personnes handicapées. On observe aussi, au fil des années et dans de nombreux pays, des conséquences positives qui n'étaient pas prévues.

Application par les OPH pour l'ensemble des sous-leçons: Les OPH peuvent être encouragées par les retombées positives supplémentaires de l'investissement dans l'élaboration de rapports alternatifs, dont la mise en place peut prendre de deux à quatre ans, ou de lois nationales sur le handicap, dont l'adoption peut prendre une décennie. La présentation et la soumission de rapports alternatifs permettent une visibilité au niveau international qui contribue au changement au niveau local et national. Par ailleurs, l'adoption de lois nationales s'accompagne souvent d'une meilleure sensibilisation du public, d'une volonté politique accrue et d'une plus forte reconnaissance de la part d'autres mouvements de défense des droits de l'homme.

7: La durabilité commence par des changements dans les politiques et au sein des mouvements de personnes handicapées

Après des années de financement soutenu, les OPH peuvent constater qu'elles disposent désormais d'un vaste réseau pour l'engagement, composé de plus en plus de membres. Leurs activités sont ainsi plus visibles, ce qui attire de nouveaux membres. Du fait de cette plus grande visibilité, les OPH pourraient attirer d'autres bailleurs de fonds, faire l'objet de nouvelles demandes d'activités de partenariat et dans certains cas, entraîner un développement institutionnel. Cette évolution peut à son tour permettre aux OPH de s'engager plus facilement auprès de leurs contreparties gouvernementales. En effet, elles ont accès aux institutions gouvernementales et ont noué de nouvelles relations de travail avec elles. Par conséquent, les OPH ont remarqué qu'en termes de durabilité, il existe maintenant des porte-paroles des problématiques de handicap, que ce soit au parlement ou dans les ministères. Cette représentation contribue aussi à une évolution à l'échelle locale afin d'appuyer les changements à l'échelle nationale.

8: Meilleure visibilité et pouvoir collectif des OPH

Étant donné que les droits des personnes handicapées ont été renforcés grâce au succès des actions de plaidoyer par les OPH, des partenaires d'autres mouvements sociaux et des fonctionnaires du gouvernement signalent que le mouvement des personnes handicapées est plus visible et considéré comme un partenaire clé sur les problématiques liées aux droits fondamentaux des personnes handicapées. Selon une OPH, « *les OPH sont devenues des ressources précieuses pour les fonctionnaires du gouvernement, qui cherchent à obtenir leurs conseils et leurs contributions au moment d'élaborer de nouvelles réglementations afin de s'assurer qu'elles sont inclusives* ». Certaines OPH constatent que grâce à leur expérience de travail avec le gouvernement pour aider à faire évoluer les politiques et la législation, les mouvements nationaux de personnes handicapées et les OPH individuelles sont désormais mieux à même de travailler avec le gouvernement pour garantir le respect de leurs droits. Dans ces contextes, les OPH réalisent de plus en plus leur pouvoir collectif en tant qu'acteurs de la défense des personnes handicapées.

9: La visibilité au niveau mondial fournit aux OPH une meilleure légitimité

L'un des principaux domaines dans lesquels le DRF/DRF collabore avec les OPH est celui du suivi et de l'élaboration de rapports internationaux sur les droits de l'homme et le développement. Il existe de nombreux avantages à financer les OPH sur le long terme pour la préparation de rapports de suivi, la présentation de ces rapports par des délégations dirigées par les OPH et le suivi avec leurs gouvernements. Les OPH et les délégués individuels qui participent à ces processus ont souvent des expériences marquantes. Souvent, les délégués quittent leur pays et participent pour la première fois à des manifestations internationales. À leur retour, ils sont plus familiarisés à la défense des droits au niveau international et ont plus d'assurance dans leurs compétences en matière de plaidoyer. Outre ces changements internes et individuels, les OPH et les délégués acquièrent davantage de légitimité et d'influence aux yeux de leurs pairs et des institutions gouvernementales. Ces changements, ainsi que le financement durable par les partenaires du développement, permettent aux OPH de poursuivre leur engagement auprès de leurs gouvernements pour faire avancer leurs droits et leur pleine participation à la société.